



Le 12 octobre 2025
Préavis de grève
Mise en place du règlement intérieur pour
les collèges

Monsieur GLEYZE
Président du Département
Esplanade Charles de Gaulle
33074 Bordeaux Cedex

Monsieur le Président,

Conformément au troisième alinéa de l'article 3 de la loi numéro 63-777 du 31 juillet 1963, la FSU Snuter 33, représentant les agents de la Direction des Collèges dépose un préavis de grève, du 3 novembre 2025 à 00h jusqu'au 16 novembre 2025 à 00h.

Lors de notre dernière rencontre, vous avez manifesté votre étonnement quant au fait que le projet porté par la FSU Territoriale concernant la mise en place d'un règlement intérieur pour les collèges, visant à offrir un véritable cadre de travail pour les agents, ne soit toujours pas mis en œuvre.

La FSU Territoriale a dénoncé la tentation de votre administration de mettre en œuvre une annexe du règlement intérieur départemental, qui impacte l'ensemble des agents du département, plutôt que de favoriser l'émergence d'un document qui serait cosigné entre le rectorat et vous-même, afin de donner davantage de sens et de poids au sein des établissements.

Chaque jour, au travers de nos rencontres sur le terrain ou par l'intermédiaire de nos délégués syndicaux, nous faisons remonter des difficultés liées à l'absence de ce cadre. La FSU Territoriale, étant l'une des principales organisations syndicales implantées notamment dans les établissements scolaires, soutient et accompagne les collectifs des agents de maintenance et des chefs de cuisine, tandis que le collectif des agents d'entretien est en cours de développement.

Nous estimons que cette légitimité devrait inciter l'administration à engager ses travaux à partir du projet que nous vous avons remis lors de la journée des collèges, il y a déjà deux ans.

Ce projet, écrit à "mille mains" par des militants de la FSU Territoriale à partir des réalités du terrain, reprend tous les textes réglementaires, les modalités de fonctionnement de l'institution départementale, ainsi que les fiches de postes.

Face à l'inertie de votre administration, qui non seulement ne respecte pas l'expression des agents et de leurs représentants du personnel, mais également votre parole, nous déposons un préavis de grève afin d'ouvrir de véritables négociations et d'engager un réel travail sur le projet porté par la FSU Territoriale.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de ma plus haute considération pour l'équipe de la FSU Territoriale, ainsi que pour les différents collectifs représentatifs des agents des collèges.

Le secrétaire général
Yannick SEGURA

SNUTER33 FSU
Département de la Gironde
1 Esplanade Charles de Gaulle - CS 71223
33074 Bordeaux Cedex

☎ 05 56 99 35 17 ✉ fsusnuter33@gironde.fr /site internet : fsuterritoriale33.fr